

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le vingt-neuf du mois de septembre deux mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de son maire, Christophe GUILLARME, celui-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Membres présents : GUILLARME Christophe, Maire, PALMIER Mireille, MARTINON Fabien, BLANCHARD Nathalie, adjoints, BAYARD Joëlle, BORDET Gérard, DUBOIS Dominique, ETAIX Fabienne, CHIRAT Michelle, GERARD Christophe

Absents excusés : Edouard PONCET, Olivier FAJWISIEWICZ, David BEFORT, Lorène GRANGE, Philippe SESSIECQ

Secrétaire de séance : Michelle CHIRAT

Le compte-rendu du conseil municipal du 21 juillet 2022 est approuvé à l'unanimité.

INDEMNITE DE FONCTION D'UN CONSEILLER AYANT DELEGATION – Délibération 2209001

Monsieur le Maire propose de nommer par arrêté municipal, Philippe SESSIECQ en tant que conseiller délégué pour prendre en charge la gestion des voiries et assainissement des nouveaux lotissements, à partir du 1^{er} novembre 2022.

Il propose de fixer l'indemnité pour l'exercice de ses fonctions à hauteur de 9.9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 – Délibération 2209002

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en place la nomenclature comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 de la manière suivante :

- Budget principal : M57 développée
- Budget Commerce : M57 abrégée

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PLATEFORME SIG GéoForez-Est – Délibération 2209003

La Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition d'un SIG en mutualisation avec le SIEL-TE42. Elle prend en charge les coûts d'acquisition et d'adhésion pour l'ensemble de Forez-Est afin de permettre à chaque commune de disposer d'un accès à la connaissance géographique de son territoire (cadastre, réseaux, environnement, adressage, etc...).

Monsieur le Maire propose d'approuver la convention qui fixe les modalités de la mise à disposition de la plateforme.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE « FOREZ DONZY FOOTBALL CLUB » – Délibération 2209004

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association sportive « Forez Donzy Football Club » pour l'intervention d'un éducateur sportif à l'école les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30. En contrepartie, la commune versera à l'association une subvention d'un montant de 1500 € au titre de l'année scolaire 2022-2023.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE « LES ENFANTS DU FOREZ » – Délibération 2209005

Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association sportive « Les enfants du Forez » pour l'intervention d'un éducateur sportif à l'école les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 12h à 13h. En contrepartie, la commune versera à l'association une subvention de 1000 € pour l'année scolaire 2022-2023. Elle mettra également à disposition la salle de sports sur 2 créneaux horaires pour le baby basket et le basket santé.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

ACQUISITION DE LA PERCELLE C786 LOTISSEMENT LES MESANGES – Délibération 2209006

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver la mutation foncière de la parcelle C786 d'une superficie de 16 m² faisant partie de la voirie du lotissement Les Mésanges II porté par la SARL URBAN PROJECT.

Cette parcelle sera acquise par la commune à titre gratuit de gré à gré. L'intégralité des frais d'acte sera supportée par la SARL URBAN PROJECT.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

PARTAGE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT – Délibération 2209007

Monsieur le Maire rappelle que la commune a institué la taxe d'aménagement par délibération du 20 octobre 2011 et voté son taux à 4%. Elle perçoit actuellement la totalité du produit. Afin de répondre à la loi de finances pour 2022, la commune doit reverser tout ou partie de cette taxe à la Communauté de Communes de Forez-Est. Un nouveau pacte financier et fiscal va être mis en place. Dans cette attente, la CCFE propose que les 42 communes reversent 1% de leur taxe d'aménagement à partir de l'année 2022.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver cette proposition.

Décision du conseil municipal :

POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

-Eclairage public sur la RD1082 (Mise en place d'ampoules LED et extinction la nuit)

Passage LED du parking salle des fêtes et rond-point à envisager

-Schéma directeur d'assainissement (approbation du groupement de commande avec la CCFE en octobre)

-Demande d'une place au bourg pour l'installation d'un camion Burger le samedi soir. Même demande de la part Nelly Pizza.

-Projets :

Point sur la résidence séniors : Phase APD en cours – Réunion le 10 octobre avec les architectes
Point sur les lotissements en cours.

-Don du sang : 109 donateurs, monsieur le Maire remercie les bénévoles

-Marché : voir pour l'achat d'une banderole ou oriflamme

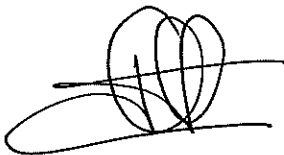
TOUR DE TABLE :

- Dominique DUBOIS :
 - MJC 64 adhérents (bon démarrage pour le nouveau bureau)
 - Demandes de petits travaux d'amélioration du bâtiment de stockage vers la Civensoise
 - Vitesse excessive sur le chemin de Bérol
- Gérard BORDET : réunion du SIEL en octobre sur le coût de l'énergie et AG des Montagnes du Matin le 17 octobre.
- Christophe GERARD : stationnement de véhicules sur le trottoir de la zone des Places vers chez Notin – Dépôts sauvages de végétaux à la station qui ont été gérés
- Joëlle BAYARD : Théâtre de la semaine bleue le 23 octobre à 15h
- Michelle CHIRAT : accident sur la rue du champ de course – Panneau « Feurs » endommagé
- Nathalie BLANCHARD :
 - Semaine bleue : Ateliers cuisine et informatique complets
 - Commémoration le 11 novembre à 10h30
 - Préparation du dossier d'inscription (avec Joëlle BAYARD) au Jeu des 1000 euros de France Inter
- Mireille PALMIER : 110 élèves à l'école pour la rentrée 2022
- Christophe GUILLARME : Suite AG du 27 septembre, changement des membres du bureau de l'APE
- Fabien MARTINON :
 - Réunion des associations : plannings salles sur 2 ans et animation du 16 décembre avec feu d'artifice
 - Questionnaire sur les travaux d'aménagement rue du champ de course
 - Commission déchets CCFE : nouveaux composteurs bois et travail sur les tarifs à venir

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10

Le Maire

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.